

## A Alfred Caliherté

*Que ne suis-je musicien  
Pour chanter avec harmonie!  
Pour exprimer mon rêve ancien,  
Que n'ai-je ta langue infinie!*

*Si je dis ma joie ou mes maux,  
L'expression trahit mon âme;  
Moi, je ne sais pas tous les mots,  
Toi, tu connais toute la gamme.*

*Je n'ai qu'une note à la fois  
Au bout de ma plume en démençé;  
Toi, tout un accord sous les doigts,  
Si tu veux, au clavier immense...*

*Mon art est fait pour te chanter!  
Ne luttons pas une minute!  
Je sais trop qui doit l'emporter  
De ton orchestre ou de ma flûte!*

ALBERT LOZEAU.

Septembre 1906.

## L'Album de la Famille Girouard

M. le juge Girouard, de la Cour Suprême du Canada, vient de publier, sous la rubrique: "L'Album de la Famille Girouard", une monographie du plus haut intérêt.

Le très érudit juge avait déjà, il y a quelques années, fait paraître une étude, la première du genre, croyons-nous, publiée au Canada, sur la généalogie de sa famille.

"L'Album" est la résultante de vingt années de recherches et de fouilles, poursuivies tant en France, que dans la province de Québec et en Acadie. C'est, en autant que nos archives permettent de le faire, la reconstruction de l'arbre ancestral des Girouard du Canada, depuis l'arrivée en terre américaine, de leur premier aïeul, à savoir François, établi à Port-Royal, en 1642, et Antoine, débarqué à Québec, ou à Montréal, vers 1717.

C'est, au surplus, un petit chef-d'œuvre de librairie.

L'ouvrage abonde en observations ethnologiques et philologiques, chères à ceux qui s'occupent d'antiquités, qui veulent connaître l'origine des choses.

Ainsi l'honorable juge veut savoir — curiosité plus légitime que facile à satisfaire — de quelle province de France venaient ses ancêtres; à quelles familles originaires et contemporaines ils se rattachent; l'étymologie du nom, s'il est teuton, saxon, celte ou français. L'Étymologie d'un nom de famille, c'en est presque l'histoire. C'en est assurément l'origine, soit obscure ou illustre, soit plébéienne ou noble.

Le nom Girouard est formé, paraît-il, de deux mots, deux racines saxonnes: "ger" ou "gir", qui signifie "lance", et "ward" qui, en français, se prononce "garde".

Grâce à ces deux racines exotiques, vous savez que "Gir-ouard" signifie "garde-lance"; nom haut sonnante, de la plus authentique noblesse d'épée.

Aussi la famille, en Touraine, Maine et Bourbonnais, a-t-elle ses armoiries, tirées de ces deux racines, et qui sont, en jargon héraldique: "De gueules à trois girouettes, dont deux d'or en chef et une d'argent en pointe."

Il faut assurément autre chose et mieux que cela pour devenir juge de la Cour Suprême, au Canada. N'empêche que dans ce siècle de démocratie à outrance, un blason, un écusson, une "gueule" héraldique quelconque, ne fasse bonne figure à un nom patronymique. Plus d'un plébéien qui, pour faire de nécessité vertu, chante avec Béranger:

Je suis vilain et très vilain,

troquerait volontiers, s'il le pouvait, son nom de Beauchausson ou de Vachier contre celui de Montluc ou de Clermont-Tonnerre. On aime, en prononçant son nom de famille, entendre un cliquetis d'épée, ou un bruissement de robe.

L'ancêtre de la branche canadienne des Girouard, père d'Antoine, vivait à Paris, vers le milieu du XVIIe siècle. D'où venait-il originairement?

D'où sortait sa famille? M. le juge ne nous le dit pas.

Moi qui n'en sais absolument rien, je hasarde l'opinion — tout est permis dans la forêt touffue des arbres généalogiques — que Jean Girouard était le descendant ou le collatéral des Giroye de Normandie.

Les Giroye sont une famille normande distinguée et fort ancienne. Vers le temps de la naissance de Jean Girouard, soit en 1622, le chef de la famille des Giroye, dont le nom était Jean (ou Antoine), se mariait, en Normandie, avec Jeanne d'Achey. Il était de noblesse moyenne.

Ceci nous fait revenir plus particulièrement à la branche acadienne des Girouard, dont l'ancêtre, François, vint, comme nous l'avons vu, se fixer à Port-Royal, vers 1642.

Ce François Girouard, se réclamait, on n'en saurait douter, d'aïeux pourvus de quartiers de noblesse, puisque ses descendants se sont alliés aux gouverneurs de l'Acadie, les Borgne de Bellisle, les Marie Saint-Etienne de Latour. L'un d'eux, Alexandre, se décerne le titre de Sieur Deru.

Or, les collatéraux acadiens des Girouard du Canada, à commencer par l'aïeul François lui-même, écrivent leur nom Giroir, Giroüer, Girouerd, Giroüard, et avec plusieurs autres variantes encore. C'est ainsi, du moins, qu'on le trouve inscrit aux registres par les missionnaires. On épelait, en ce temps-là, assez généralement les noms comme on les entendait prononcer, sans trop se soucier de l'étymologie. L'orthographe phonétique était alors plus en usage qu'aujourd'hui.

J'en conclus que les Girouard canadiens, les Giroir acadiens et les Giroye (l'y substitué à l'ü) normands sortent d'une seule et même souche. Les Giroüard du Canada (plusieurs ont écrit leur nom avec un tréma) qui sont des Giroüer en Acadie, peuvent bien avoir été des Giroye en Normandie. En tous cas, ils en sont certainement capables.

Ce qui ajoute à la vraisemblance de mon hypothèse, c'est que d'Achey,